



# Les déplacements à vélo

## AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Source : Ville de Paris,  
Direction de la Voirie  
et des Déplacements

© Open Street Map :  
Les contributeurs  
d'OpenStreetMap

Pistes cyclables  
et voie verte

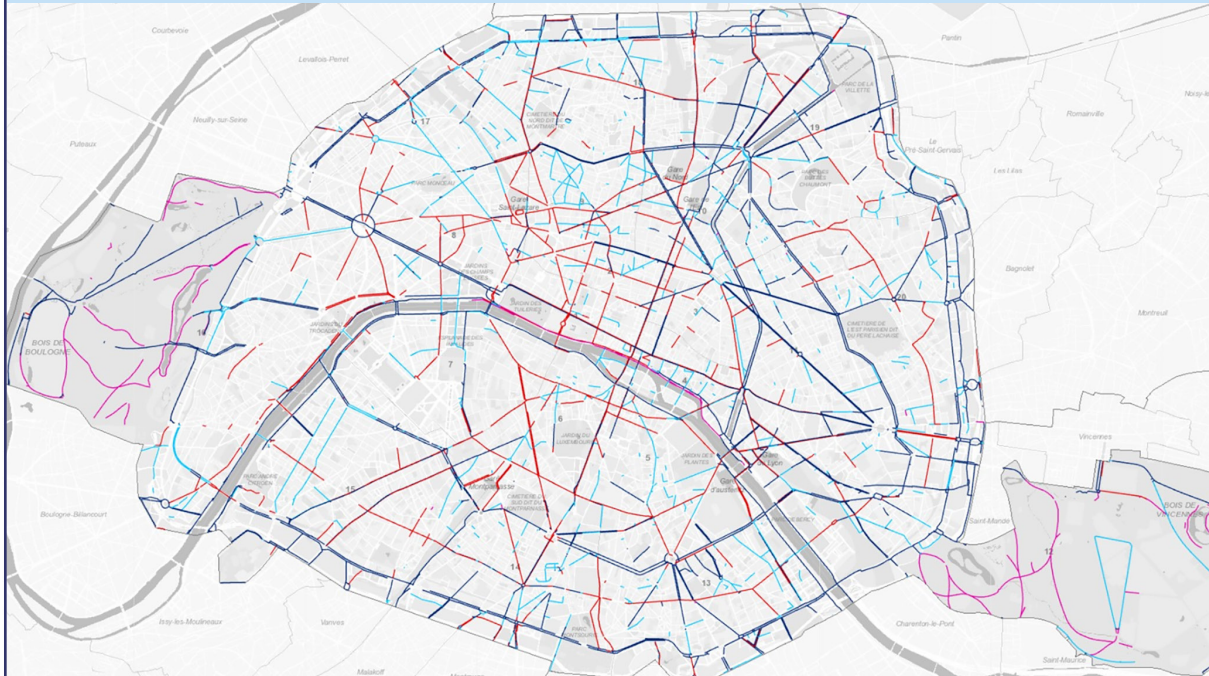
Couloirs de bus  
ouverts aux vélos

Bandes cyclables  
(hors double-sens cyclable)

Voies fermées à  
la circulation générales  
(Bois et berges de Seine)

## Carte du réseau cyclable structurant

(hors doubles sens cyclables et voies piétonnes)



## Évolution annuelle des itinéraires cyclables depuis 2004

Chiffres consolidés à partir de 2019

englobant tous les types d'aménagement



**Arrêté préfectoral du 12 janvier 2001** :  
(n°01-15042) portant autorisation aux  
cycles à deux roues d'utiliser les voies de  
circulation réservées à certains véhicules.

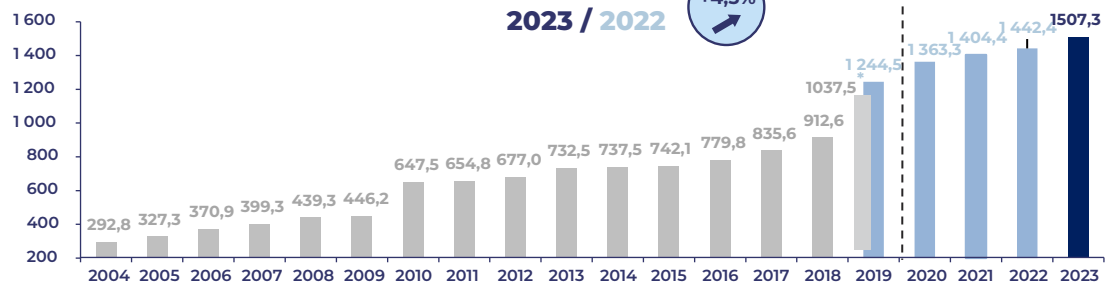
**Pistes cyclables** : voie réservée aux  
vélos en site propre (délimitée sur la  
chaussée par un séparateur physique, ou  
à hauteur de trottoir).

**Bande cyclable** : voie (parfois à contresens)  
délimitée au sol par un marquage.

**Voies piétonnes** : espaces publics piétons  
et notamment : aires piétonnes et voies  
fermées à la circulation générale.

**Voie verte** : voie réservée aux véhicules  
non motorisés, piétons et cavaliers.

Linéaire total (en km)



Évolution  
2023 / 2022

+4,5%

\* Changement de méthode de comptages et calculs d'itinéraires consolidés (à partir de 2019).  
En 2019, 1244,5 km (et non plus 1037,5 km) sont comptabilisés avec le nouveau mode de calcul.



**Tendance** : Avec 1507,3 km d'itinéraires en 2023, le linéaire cyclable augmente de 4,5% par rapport à 2022 (soit 64,9km d'itinéraires supplémentaires) et se décompose comme suit (en km) :



**Décret dit « Code de la Rue » du 30 juillet 2008** (n° 2008-754) introduit dans le Code de la Route la généralisation des double sens cyclables dans les zones 30 et zones de rencontre.

	2022	2023	Création nette
Piste cyclable et voie verte	415,5	443,5	27,9
Bande cyclable	133,6	137,0	3,5
Couloir bus ouvert aux vélos	168,2	171,3	3,1
Double-sens cyclable	396,1	410,8	14,7
Voie fermée à la circulation générale (bus inclus)	67,7	72,0	4,3
Chemin fermé à la circulation générale (bois)	49,4	51,0	1,7
voie piétonne	211,9	221,6	9,7
<b>Total</b>	<b>1 442,4 km</b>	<b>1 507,3 km</b>	<b>64,9 km</b>



## COMPTAGES VÉLOS PERMANENTS

Source : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements

Sites de comptages permanents

État du réseau cyclable instrumenté fin 2022  
Projet de réseau à terme



La Direction de la Voirie et des Déplacements a mis en place un nouvel indicateur basé sur la distance parcourue normée des vélos à l'intérieur d'un réseau vélo instrumenté (d'une longueur de 111,5 km fin 2022) en cours de déploiement. Il est exprimé en vélos.km/h

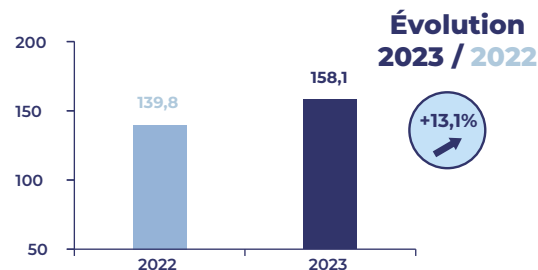
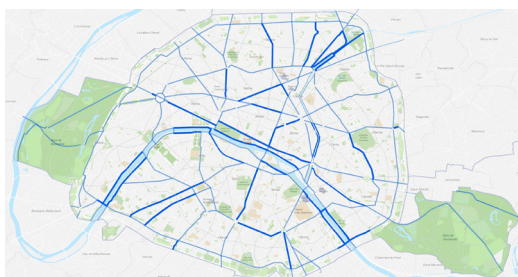
2022  
2023

Source : Météo France

## Fréquentation annuelle des aménagements cyclables

Volume moyen de vélos par jour ouvré de 7h à 21h

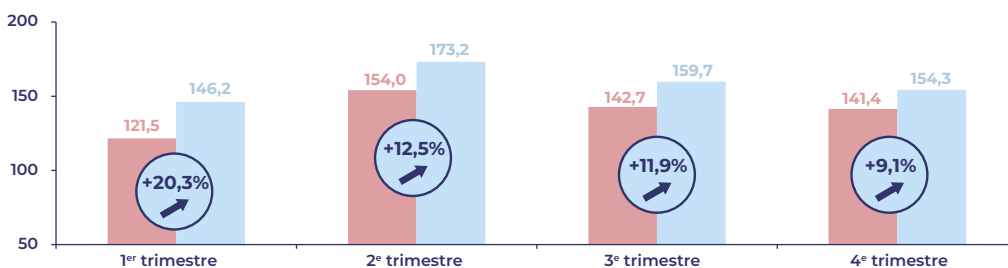
### Carte du réseau vélo instrumenté



Le volume de circulation sur le réseau cyclable instrumenté, à l'instar du volume de circulation, est exprimé en vélos.km/h.

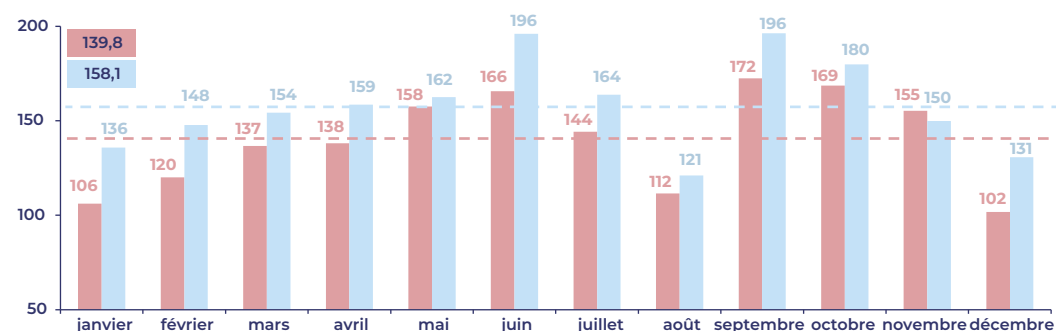
## Comparaison trimestrielle des aménagements cyclables

Volume moyen de vélos par jour ouvré de 7h à 21h



**Tendance :** En 2023, le volume de circulation à vélo sur le réseau cyclable instrumenté actuellement en cours de déploiement, s'élève à 158,1 vélos.kilomètre par heure, en hausse de 13,1 % par rapport à 2022, traduisant l'expansion de la pratique du vélo dans Paris. La fréquentation est maximale au 2<sup>e</sup> trimestre et minimale au 1<sup>er</sup> trimestre. Par rapport aux trimestres correspondants de 2022, l'augmentation est maximale au 1<sup>er</sup> trimestre (+20,3 %) et minimale au 4<sup>e</sup> trimestre (+9,1%).

## Comparaison mensuelle des aménagements cyclables par sens de circulation entre 2022 et 2023



Moyennes annuelles

2022  
2023

Source : Météo France

		Janv.	Fev.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
T° moyenne (°c)	2022	6,5	7,5	10	11,5	16,1	22,4	21,2	20,9	21,4	15,6	9,8	8,1
	2023	5,6	8,4	10,7	12,3	17,8	20,5	23	23,3	17,5	16,3	10,2	5,7
Cumul précipitations (mm)	2023	53,6	2	70,3	70,4	57,3	37,6	107,9	73,4	41,5	89,4	94,4	60,3
	2022	61,5	30,2	23	56	16,3	77,5	8,6	70,2	49,3	49,2	49,6	52



**Tendance :** La fréquentation mensuelle des aménagements cyclables suit un rythme saisonnier qui comprend trois phases : la fréquentation des aménagements cyclables croît au 1<sup>er</sup> semestre 2023 jusqu'au mois de juin (196 vélos.km/h), elle décroît pendant la période estivale, enregistre en septembre un maximum (196 vélos.km/h) et décroît de nouveau jusqu'au mois de décembre avec un minimum de 131 vélos.km/h. Par rapport à 2022, si la fréquentation connaît une seule baisse au mois de novembre (-3,4%), elle enregistre une augmentation les autres mois de l'année (avec un maximale au mois de décembre de +28,5%).



## COMPTAGES VÉLOS PERMANENTS

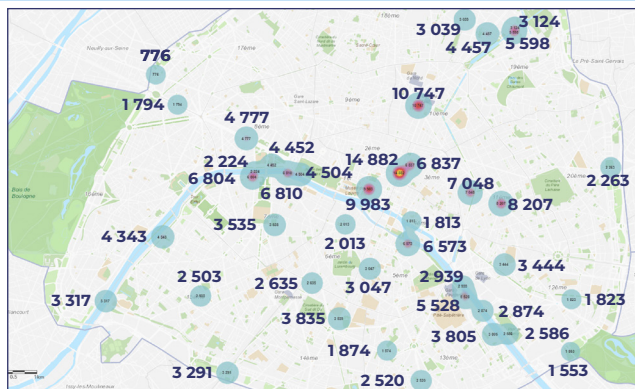
Source : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements

Sites de comptages ●

Sites les plus fréquentés (>5000 vélos par jour) ●

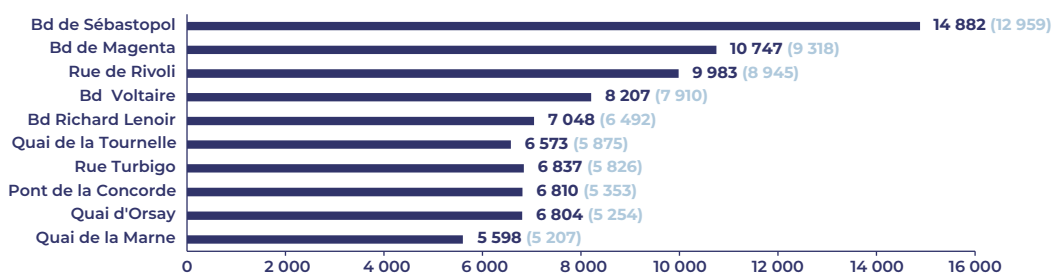
## Fréquentation annuelle des aménagements cyclables par site

Moyenne jours ouvrés, dans les deux sens de circulation



## Les 10 aménagements cyclables les plus fréquentés en 2023 (et 2022)

Moyenne jours ouvrés, dans les deux sens de circulation



**Tendance :** Les dix sites cyclables les plus fréquentés en 2023 sont les mêmes qu'en 2022, hormis le site du quai de la Marne qui fait son entrée dans le classement au détriment de l'aménagement du boulevard de Ménilmontant. Sept de ces aménagements se trouvent sur la rive droite de la Seine, deux sur les quais de la Seine (quai d'Orsay et quai de la Tournelle, côté rive gauche) et un sur un pont (Le Pont de la Concorde). La fréquentation du site du Quai d'Orsay enregistre la plus forte augmentation (+30 % en 2023), celle des sites du boulevard Sébastopol et du boulevard de Magenta croissent de 15 % par rapport à 2022.

## MOBILITÉ PARTAGÉE

Source : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements

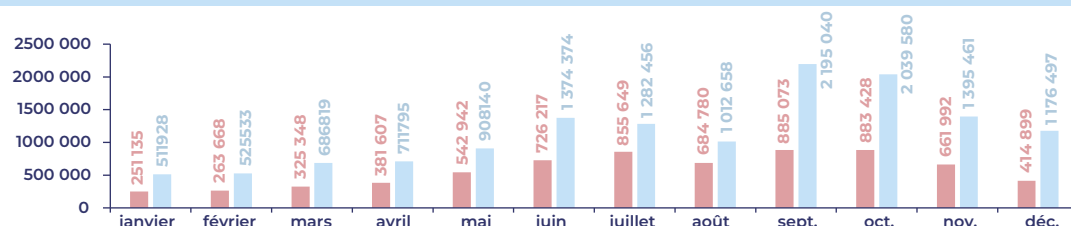


La Loi d'orientation sur les mobilités du 24 décembre 2019 (LOM) permet aux communes de livrer des autorisations d'occupation temporaire du domaine public pour les flottes en libre-service et d'introduire des prescriptions.

## Vélos en libre-service en 2023

Les opérateurs de véhicules en libre-service doivent obtenir une autorisation de la Ville de Paris, et s'acquitter d'une redevance pour l'occupation du domaine public. Les vélos en libre-service sont tous à assistance électrique. **Nombre de vélos autorisés au cours de l'année : 23 000 fin 2023** (contre 16.150 en 2022 et 11 000 en 2021). 3 opérateurs présents au cours de l'année : **DOTT** (8 000 vélos), **LIME** (10 000) et **TIER** (5 000).

## Evolution du nombre de déplacements de la flotte en libre-service (hors Velib') en 2023



**Tendance :** Avec plus de 13,8 millions de locations en 2023, contre près de 6,9 millions en 2022 (avec une remontée de données incomplètes), le nombre de location des vélos en libre-service augmente de 101 % en 2023. La fréquentation augmente mensuellement en 2023 par rapport à 2022, et la fin du service des trottinettes en libre-service au 1<sup>er</sup> septembre 2023 a provoqué le report des usagers vers les vélos (voir aussi chapitre sur les Trottinettes). La fréquentation des quatre derniers mois (6,8 millions de locations) s'élève en effet à la moitié de la fréquentation annuelle. La distance moyenne d'un déplacement s'élève à 2,8 km pour une durée moyenne de 13 minutes.



## VELIB'

Source : Syndicat mixte Autolib Velib' Métropole



**Velib' :**  
Système de location de vélos en libre service lancé le 15 juillet 2007. Au cours de l'année 2009, le système Velib' a été mis en place dans 30 communes de la petite couronne. Un nouveau marché, attribué par le Syndicat mixte Autolib' et Velib' Métropole (S.M.A.V.M.) au groupe Smoovengo, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le marché prévoit la couverture d'un territoire plus vaste (on compte en 2020 55 communes de la Métropole ayant adhéré au S.M.A.V.M.), avec une flotte de vélos plus légers, connectés et à assistance électrique dans 30 % des cas.

### Abonnement Velib' :

Trois formules d'abonnement longue durée : V-Libre (pour les utilisateurs occasionnels), V-Plus (utilisateurs réguliers), V-Max (tout inclus : mécanique et électrique).

Offre courte durée : V-Découverte (pass 1 journée), V-Séjour (pass 7 journées).

### Déplacements Velib' :

Trajet de plus de 3 minutes, compris entre la station d'origine où l'utilisateur a pris un Velib' et la station de destination où le Velib' a été déposé.

## Offre (fin décembre 2023)

	Paris	Banlieue	Total
Nombre de stations	1 010	468	1 478
Nombre de bornettes	32 840	13 601	46 441

## Abonnés - Nombre d'abonnements fin décembre 2023

### Nombre d'abonnements

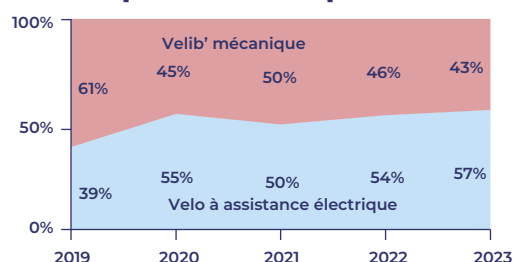
Abonnements longue durée valides en fin de période **406 688** (378 052 fin 2022)

Pass Courte durée vendus\* (\*Cumul des ventes sur l'année) **693 153** (637 962 fin 2022)

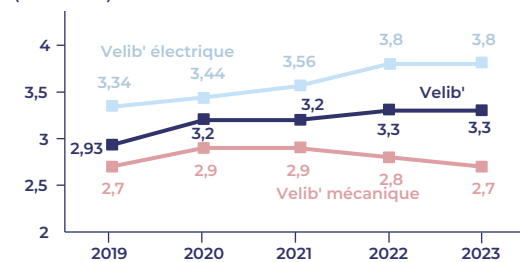


## Déplacements des utilisateurs de Velib' en 2023

### Parts des locations à vélos mécanique et électriques

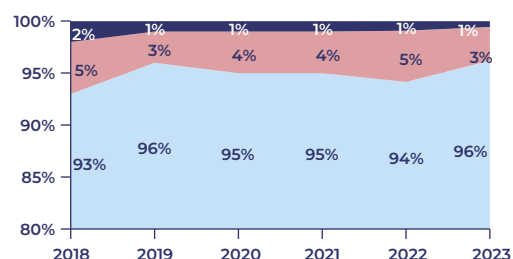


### Distance moyenne des locations (en km)

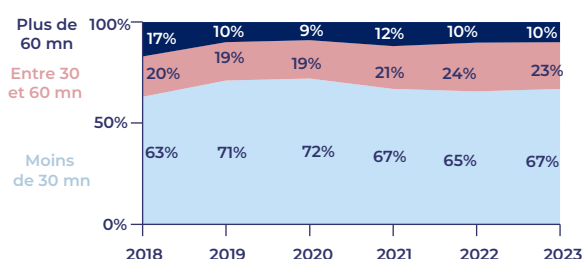


## Durée des locations

### Abonnement V-Plus

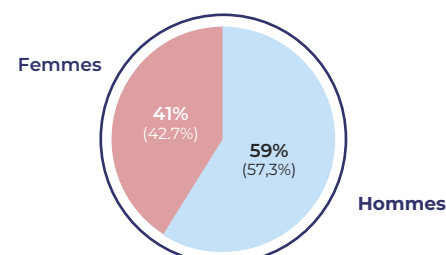


### Abonnement courte durée

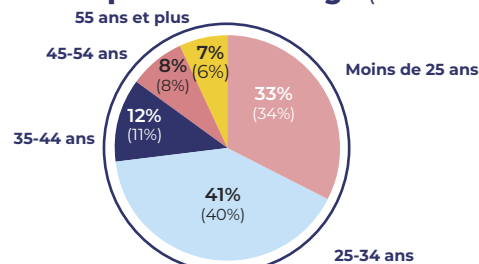


## Profil des utilisateurs Vélib' (âge et sexe) en 2023 (% en 2022)

### Répartition par sexe (% en 2022)



### Répartition par tranche d'âge (% en 2022)



**Tendance :** En 2023, la part des Vélib' à assistance électrique représente 57 % des locations (en hausse de 3 points par rapport à 2022). La distance moyenne des locations s'élève à 3,3 km pour une durée de location majoritairement de moins d'une demi-heure quel que soit le type d'abonnement souscrit. Les moins de 35 ans représentent 74 % des usagers du service Velib' (stable par rapport à 2022) dont de 33% d'utilisateurs de moins de 25 ans (-1 point par rapport à 2022) et 41% d'utilisateurs âgés entre 25 et 34 ans (+1 point en 2023). La répartition des usagers s'établit à 41 % (-2 points en 2023) pour les femmes contre 59% (+2 points) pour les hommes.





## VELIB'

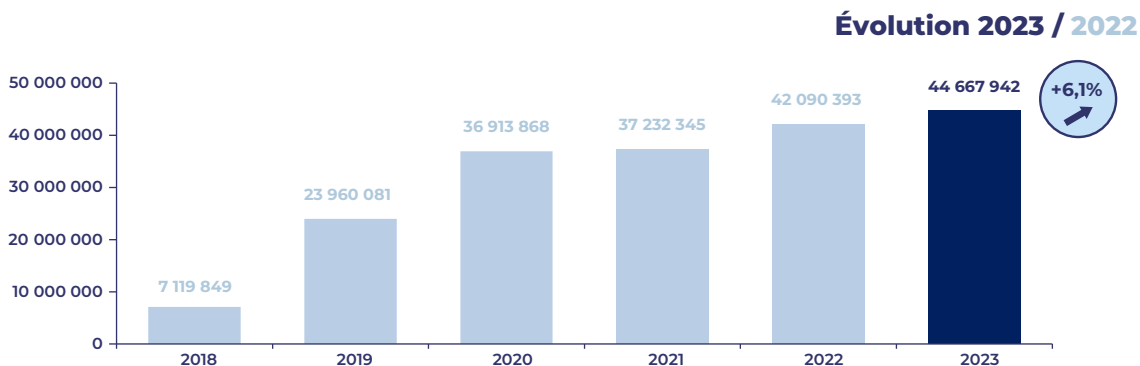
Source : Syndicat mixte Autolib Velib' Métropole



Les données publiées correspondent aux courses de plus de 3 minutes facturables aux usagers.

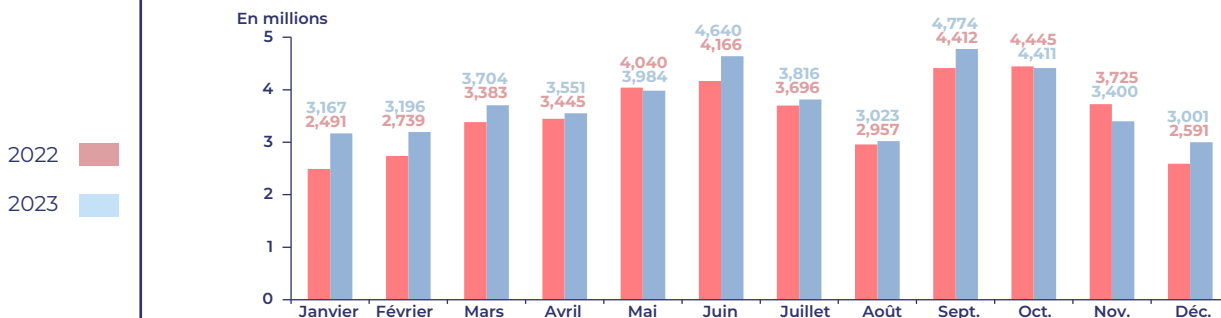
Les années 2018 et 2019 ont été perturbées en raison du redéploiement de l'offre Velib' entraîné par le changement d'opérateur intervenu à la fin de l'année 2017. Les années 2020 et 2021 ont connu un déséquilibre lié aux différentes mesures de restrictions de circulation liées à la crise sanitaire.

## Évolution annuelle du nombre de déplacements



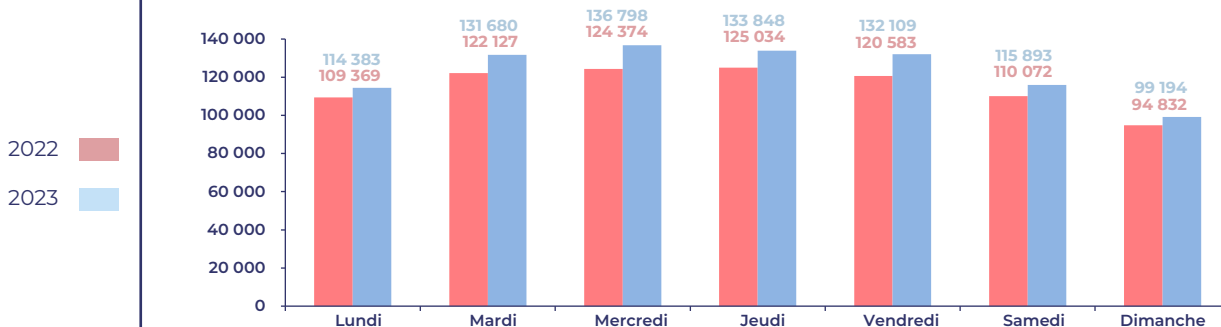
**Tendance :** Avec près de **44,7** millions de locations de plus de 3 minutes, le nombre de déplacements à Velib' augmente de **6,1 %** par rapport à 2022 et enregistre un nouveau record de fréquentation annuelle depuis sa mise en place.

## Évolution mensuelle du nombre de déplacements



**Tendance :** En 2023, la fréquentation mensuelle suit un rythme saisonnier marqué par une phase de croissance observée entre les mois de janvier et juin, suivie d'une baisse de la fréquentation pendant la période estivale, puis un maximal est atteint au mois de septembre (avec près de 4,8 millions de locations) précédant une période de relative décroissance jusqu'au mois de décembre (qui enregistre un minimum de 3 millions de locations). La fréquentation mensuelle augmente en 2023 sauf aux mois de mai et d'octobre (environ -1 %) et au mois de novembre (-8,7 %).

## Répartition des déplacements selon les jours de semaine



**Tendance :** En 2023, la fréquentation journalière croît tous les jours, week-ends compris, entre 4,5 % et 10 %.

Si la fréquentation moyenne est maximale le mercredi (avec 136 798 locations en moyenne) et minimale le dimanche (99 194 locations), la tendance observée en 2022 à l'homogénéisation de la fréquentation tout au long de la semaine se confirme en 2023 : la journée du samedi avec 115 893 locations enregistre une fréquentation très légèrement supérieure à la journée du lundi (avec 114 383 locations) et la journée du dimanche tend à atteindre la barre symbolique des 100 000 locations.



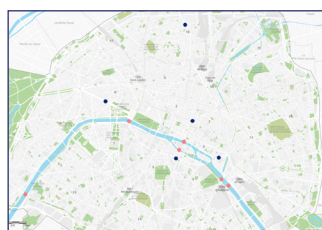
Le nombre de déplacements moyen est calculé pour l'ensemble des jours de l'année.



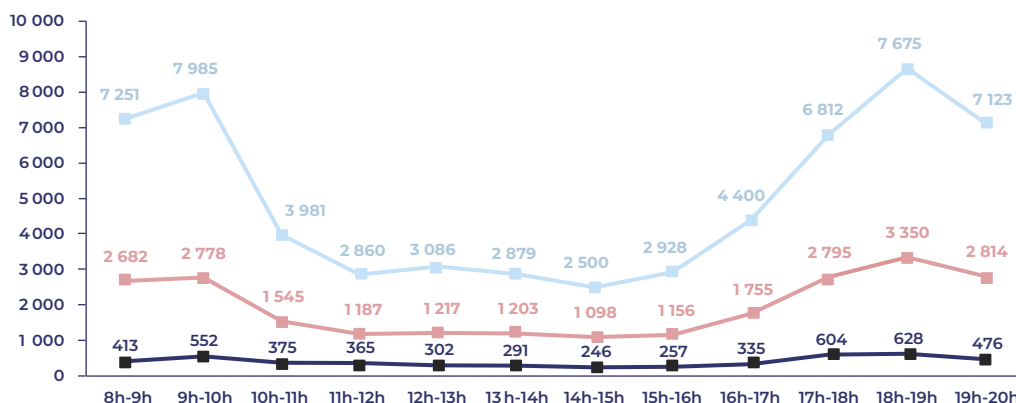
## VÉLO PARTICULIER, VÉLIB', VÉLO EN LIBRE SERVICE

Source : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements

Enquête réalisée le **10 octobre 2023 de 8h à 20h** sur 12 sites : 7 ponts de Paris (Austerlitz, Saint-Michel, Concorde, au Change, National, Charles de Gaulle et Garigliani) et 5 voies (bd de Sébastopol, bd Saint-Germain, bd Henri IV, bd Ornano et avenue des Champs-Élysées).



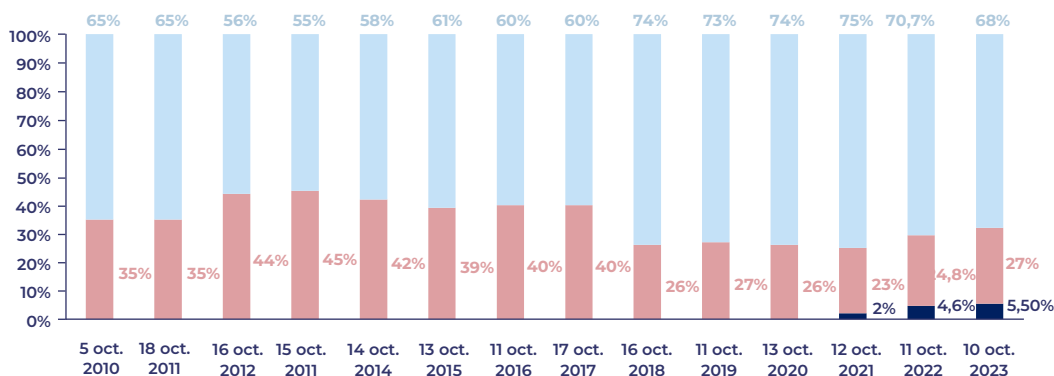
## Évolution du nombre de vélos (particuliers, Velib' et vélos en libre-service) au cours d'une journée



**Tendance :** Sur l'ensemble des 12 sites comptés (et non plus 39 comme en 2022), le nombre de vélos au cours d'une journée est maximal le matin entre 8 heures et 10 heures et le soir entre 17 h et 20 h.

Sur l'ensemble des sites, **88 904 vélos** (qu'ils soient particuliers, en libre-service ou appartenant à la flotte Vélib') ont été recensés le 10 octobre 2023 entre 8h00 et 20h00.

## Évolution de la répartition entre vélos particuliers, Velib' et vélos en libre-service Entre 2010 et 2023



**Tendance :** Sur l'ensemble des vélos comptabilisés dans les 12 sites enquêtés le 10 octobre 2023, la part des Velib' s'élève en 2022 à **27 %** contre 68 % de vélos particuliers et 5,5 % de vélos en libre-service.

## SERVICES OFFERTS AUX CYCLISTES

Source : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements



Une vélostation est un parc de stationnement pour les vélos surveillé et sécurisé, ouvert 7 jours sur 7 et 24h sur 24h.

L'accès se fait après souscription à un abonnement qui offre également à leurs bénéficiaires de nombreux services (casiers, bornes de recharges, postes d'outillage et de gonflage.)

## Places de stationnement vélos (en 2023)

Nombre de places de stationnement vélos sur voirie (Arrêté au 29 décembre 2023)

Places spécifiques vélos : **106 961** (+31,8%)  
Places mixtes (vélos/deux-roues motorisés)\*\*\* : **988** (-87,6%)

Nombre de places de stationnement vélos (données fin 2022)

Places spécifiques (vélos et VAE) : **2 426**

dont vélostations Montparnasse\* et Van Gogh\*\* :

**583** (+27%)

\*Vélostation gare Montparnasse ouverte le 9 novembre 2020

\*\*Vélostation Van Gogh (à proximité immédiate de la gare de Lyon) ouverte le 24 février 2020

\*\*\* Les places mixtes sont transformées en places dédiées pour les vélos.

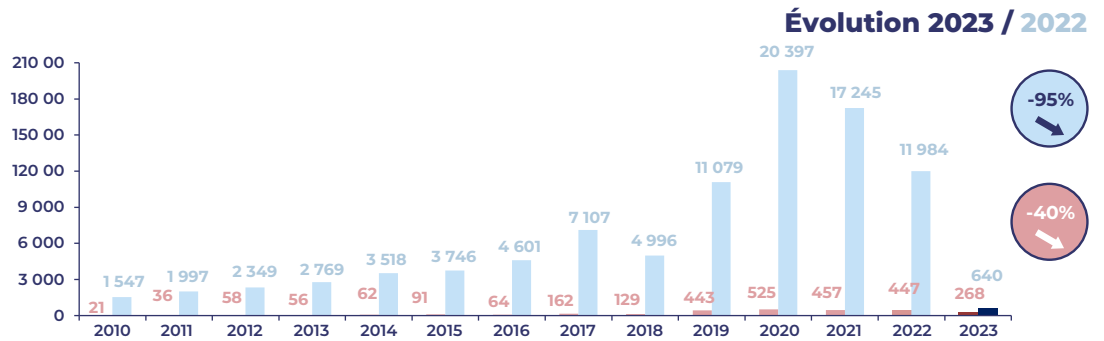


## SUBVENTIONS ACCORDÉES POUR L'ACHAT DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Source : Ville de Paris  
Direction de la voirie  
et des déplacements

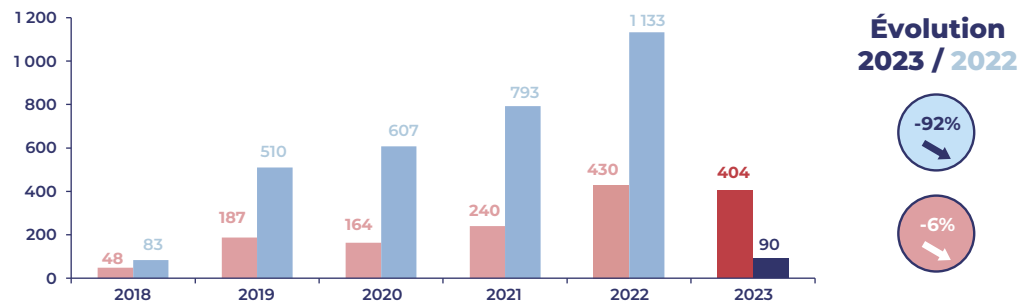
Particuliers  
Professionnels

## Évolution annuelle du nombre de subventions accordées pour l'achat d'un vélo à assistance électrique entre 2010 et 2023 (professionnels et particuliers)



**Tendance :** Avec 908 subventions accordées pour l'achat d'un vélo à assistance électrique aux résidents parisiens et aux professionnels exerçant une activité à Paris, l'année 2023 enregistre une baisse de 93 % par rapport à 2022. Cette baisse fait suite à la réforme des subventions effective depuis le 15 octobre 2022 octroyant désormais les aides aux particuliers en fonction de leurs conditions de ressources. Les subventions accordées aux particuliers baissent de 95 % et celles à l'attention des professionnels de 40 %.

## Évolution annuelle du nombre de subventions accordées pour l'achat d'un vélo cargo ou Triporteur (électrique ou non) entre 2018 et 2023 (professionnels et particuliers)

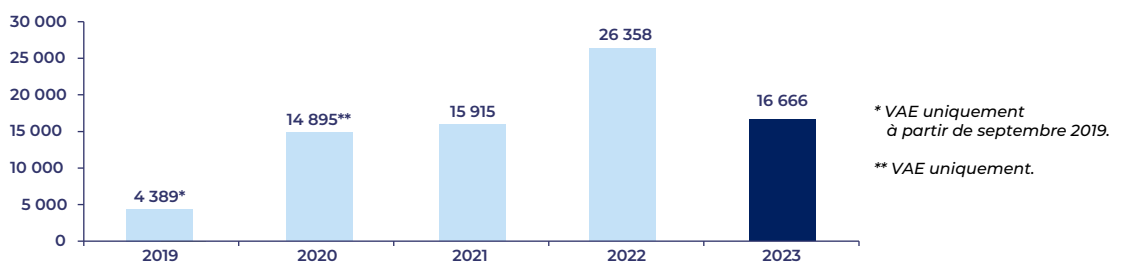


**Tendance :** L'année 2023 connaît de même une baisse de 68% par rapport à 2022 avec 494 demandes de subventions accordées aux résidents parisiens et aux professionnels exerçant une activité à Paris pour l'achat d'un vélo cargo ou d'un triporteur, avec ou sans assistance électrique et ce, en raison de la réforme des conditions d'accès aux aides à la mobilité. Les subventions accordées aux particuliers baissent de 92 %, et celles à l'attention des professionnels de 6 % seulement.

## SERVICE VELIGO

Île-de-France Mobilité

## Nombre de locations d'un V.A.E. en Île-de-France entre 2019 et 2022



**Tendance :** Le nombre de souscriptions au service VELIGO s'élève à 88 032 depuis la mise en place du service à l'attention des Franciliens en septembre 2019, dont 83 133 pour les V.A.E. et 4 899 pour les vélos-cargos. La répartition géographique des abonnés au V.A.E est la suivante : à 48 % (39 % pour les cargos) à Paris, 39 % (44 % pour les cargos) en petite Couronne et 14 % (17 % pour les cargos) en grande Couronne. Le vélo-cargo semble donc plus attractif que le V.A.E en dehors de Paris.



**Subventions aux particuliers**  
Justifier d'un domicile parisien et d'un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 6 300€.

**Vélo à assistance électrique**  
33 % du prix d'achat HT dans la limite de 400 €.

**Vélos cargo et triporteurs**  
33 % du prix d'achat HT dans la limite de 600€.

**Subventions aux professionnels**  
Exercer une activité professionnelle à Paris

**Vélo à assistance électrique**  
33 % du prix d'achat HT dans la limite de 400 €.

**Vélos cargo et triporteurs**  
33 % du prix d'achat HT dans la limite de 1 200€.

Pour plus de renseignements, consulter la page dédiée sur le site paris.fr : <https://www.paris.fr/pages/lutte-contre-la-pollution-les-aides-a-la-mobilite-5373>



VELIGO mis en place par IDFM à partir de septembre 2019 propose aux Franciliens un service de locations de vélo à assistance électrique et en 2021 de vélos-cargos.

L'abonnement V.A.E, valable une fois seulement par usager, dure 6 mois, renouvelable une fois pour 3 mois.